

Angers, le 14 avril 2025

122, rue du Château d'Orgemont
49000 ANGERS
Tél. 02 41 44 43 43 - Fax 02 41 47 23 23
E.mail : maine-et-loire@49.medecin.fr

Chères Consœurs, Chers Confrères,

C'est avec une profonde indignation que je m'adresse à vous aujourd'hui, pour partager notre vive inquiétude face à une décision parlementaire récemment adoptée, concernant la liberté de l'installation des médecins.

Sous couvert d'un prétendu rééquilibrage territorial, cette mesure porte atteinte à notre liberté d'exercice, dénigre notre profession, et insulte nos étudiants en médecine, et futurs confrères qui, après de longues années d'études, de sacrifices personnels et d'un engagement sans faille, se retrouvent menacés dans leur droit à choisir librement où et comment exercer leur métier. Ce manque d'esprit et de discernement purement populiste et électoraliste fait ainsi insulte à l'engagement quotidien et dévouement des étudiants, internes et toute notre profession.

Il est d'autant plus consternant de constater que cette décision, prise sans concertation réelle avec les professionnels de santé, va à rebours du bon sens et des alertes répétées que nous avons formulées depuis plusieurs années et décennies. Loin d'apporter une solution au désastre sanitaire, elle risque au contraire d'aggraver la situation.

Réguler de manière autoritaire l'installation des médecins sans offrir en parallèle des moyens, des conditions de travail décentes et une reconnaissance réelle de notre rôle, ne fera qu'accroître le désengagement et la démotivation. C'est une insulte à notre implication quotidienne auprès de la population, de notre mission de service public assumée depuis l'externat jusqu'à nos exercices quotidiens.

La médecine ne se décrète pas depuis un hémicycle. Elle s'exerce avec humanité, compétence, et une éthique à laquelle nous restons profondément attachés. Comme évoqué lors de mes vœux de début d'année, notre code de déontologie le définit comme notre indépendance professionnelle.

Je vous invite, Chères Consœurs, Chers Confrères, à rester unis face à cette décision inique. Il en va de l'avenir de notre profession, et surtout de la qualité des soins que nous devons garantir à chaque patient.

Déterminé et fidèle à nos valeurs, je vous porte mon soutien entier.

Avec tout mon engagement confraternel.

Docteur Eric BOUDAUD
Le Président

